

La démographie française en 1978

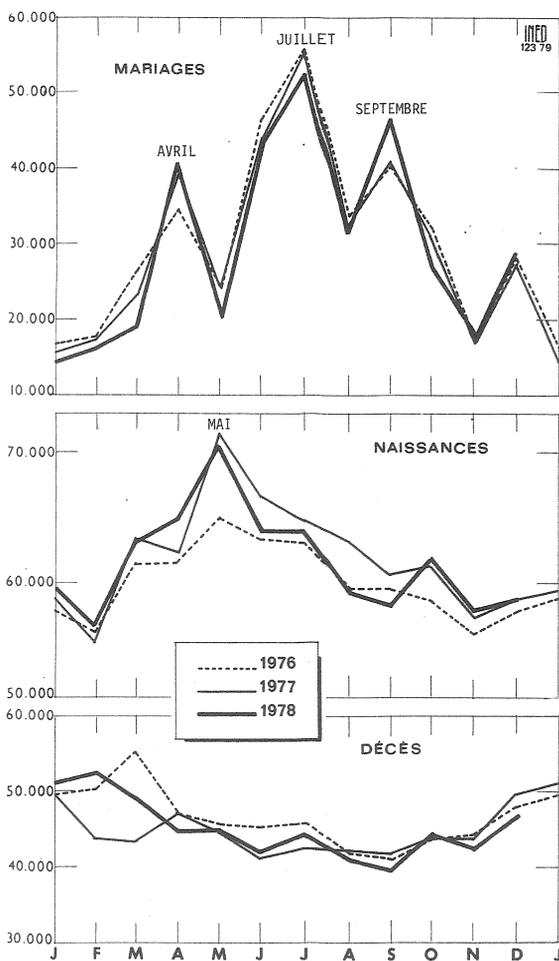
STABILITÉ du nombre des naissances, des décès et donc de l'accroissement naturel ; solde migratoire très faible ; mais prolongation de la baisse du nombre des mariages. Tels sont les principaux traits de l'évolution démographique de la France en 1978.

La natalité

L'estimation de 735 000 naissances en 1978 que l'INSEE vient de publier (1) place cette année sensiblement au même niveau que les trois précédentes : un peu plus haut que 1976 (720 000), un peu plus bas que 1975 et 1977 (745 000). L'évolution mensuelle est très comparable à celle de 1976 et 1977 : en août et septembre, le nombre des naissances avait été inférieur à ceux de ces deux années, en octobre et novembre il est un peu supérieur (graphique 1)...

L'indicateur conjoncturel de fécondité, 1,84 enfant pour une femme en 1978, n'est guère différent non plus de ceux de 1976 (1,83) et 1977 (1,87). C'est la quatrième fois consécutive que cet indicateur est nettement inférieur à la valeur de 2,10, qui correspond au niveau de remplacement des générations. Pour l'atteindre, il aurait fallu 847 000 naissances. Le nombre de naissances « manquantes » par rapport à ce niveau est donc d'environ 110 000, et au total pour ces quatre ans d'environ 370 000. Mais cet indicateur, qui avait baissé de 2,90 enfants pour une femme en 1964 à 1,83 en 1976, ne baisse plus de façon significative ; en particulier il n'a

(1) « Bilan démographique 1978 ». *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, 1979. Les estimations de l'INSEE ont été établies alors que manquaient encore les relevés de l'état civil de décembre pour les villes et du quatrième trimestre pour le reste de la France. Elles sont donc encore susceptibles d'ajustements.



Graphique 1. — Evolution mensuelle du nombre de mariages, naissances, décès, 1976, 1977, 1978. (Les chiffres d'octobre, novembre, décembre 1978 sont estimés.)

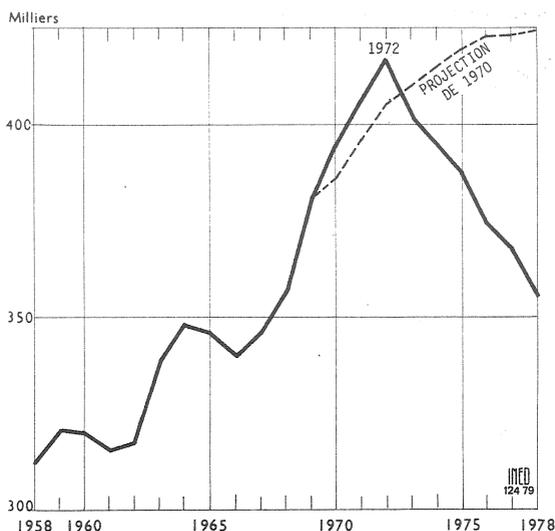
pas rejoint les niveaux constatés en 1977 dans certains pays voisins : 1,4 en Allemagne fédérale, 1,5 en Suisse et au Luxembourg, 1,6 aux Pays-Bas et en Autriche, 1,7 en Belgique et au Royaume-Uni.

Plus longtemps dure cette situation en quelque sorte déficitaire, plus vraisemblable devient la possibilité que la « descendance finale » des « classes » féminines successives tombe effectivement au-dessous de 2,1 enfants par femme. Ce sont les femmes nées en 1947 ou 1948, celles des premières classes nombreuses d'après-guerre, qui pourraient être dans ce cas. Mais elles viennent d'atteindre la trentaine et leur « vie féconde » n'est pas encore achevée.

En 1976, derniers chiffres disponibles, les naissances hors mariage avaient représenté 8,5 % du total ; et sur 1 000 naissances légitimes, il y avait 490 naissances, près de la moitié, de premiers enfants (362 en 1960), 324 naissances de deuxièmes enfants (254 en 1960). Inversement, il y avait seulement 108 troisièmes enfants (157 en 1960), 78 enfants de rang 4 et au-delà (228 en 1960). Le nombre absolu d'enfants de rang 4 et au-delà, environ 50 000, était devenu inférieur à celui des enfants nés hors mariage. De même que ceux-ci sont dits « illégitimes », ceux-là sont-ils en passe de devenir insolites ?

La nuptialité

Le nombre de mariages en 1978 est estimé à 355 000, soit 13 000 de moins qu'en 1977. La baisse enregistrée depuis le maximum de 1972 (416 500) se poursuit donc. Le mouvement saisonnier est comparable à celui des années précédentes, les différences tenant souvent au nombre de samedis dans le mois (graphique 1). Par rapport aux projections que l'INSEE avait établies à partir de 1970 sur la base du régime de nuptialité de 1960-1965 (graphique 2), une légère avance de 30 000 mariages au total, avait été prise jusqu'en 1972, par abaissement de l'âge moyen au premier mariage, qui est passé à cette date par un minimum (24,36 ans pour les hommes, 22,38 ans pour les femmes). Depuis, ces âges moyens augmentent à nouveau (derniers chiffres connus : 24,67 et 22,57 ans en 1976), et le « retard » par rapport aux projections, cumulé depuis 1973, atteint en 1978 230 000 mariages. Cet écart n'est évidemment pas lié aux hypothèses faites alors sur la fécondité, puisque les personnes actuellement « mariables » étaient déjà nées en 1970. Il n'est que très partiellement imputable à l'arrêt des migrations extérieures : l'excédent migratoire cumulé ne devient inférieur aux hypothèses de 1970 que depuis 1975, et cette moindre immigration ne peut « expliquer » depuis cette date qu'un « manque » de 30 000 à 40 000 mariages.



Graphique 2. — Nombre de mariages en France, 1958-1978.

Il est certain que la crise économique et l'extension du chômage rendent plus difficile l'insertion des jeunes gens dans la vie active et, les incitant par exemple à poursuivre des études plutôt qu'à chercher un emploi hypothétique et à s'établir, retardent ou empêchent actuellement nombre de mariages. Le phénomène de « cohabitation juvénile » compense partiellement ces retards — en ce sens qu'il permet à de jeunes couples de mener une vie conjugale sans être mariés — mais il les renforce aussi puisque l'évolution des mœurs tend désormais à faire accepter la prolongation de cette situation.

Il est donc clair que se met en place un nouveau régime de la nuptialité, mais que se constitue aussi une « réserve » de mariages potentiels, et vraisemblablement de naissances retardées, que l'amélioration de la situation économique provoquerait.

La mortalité

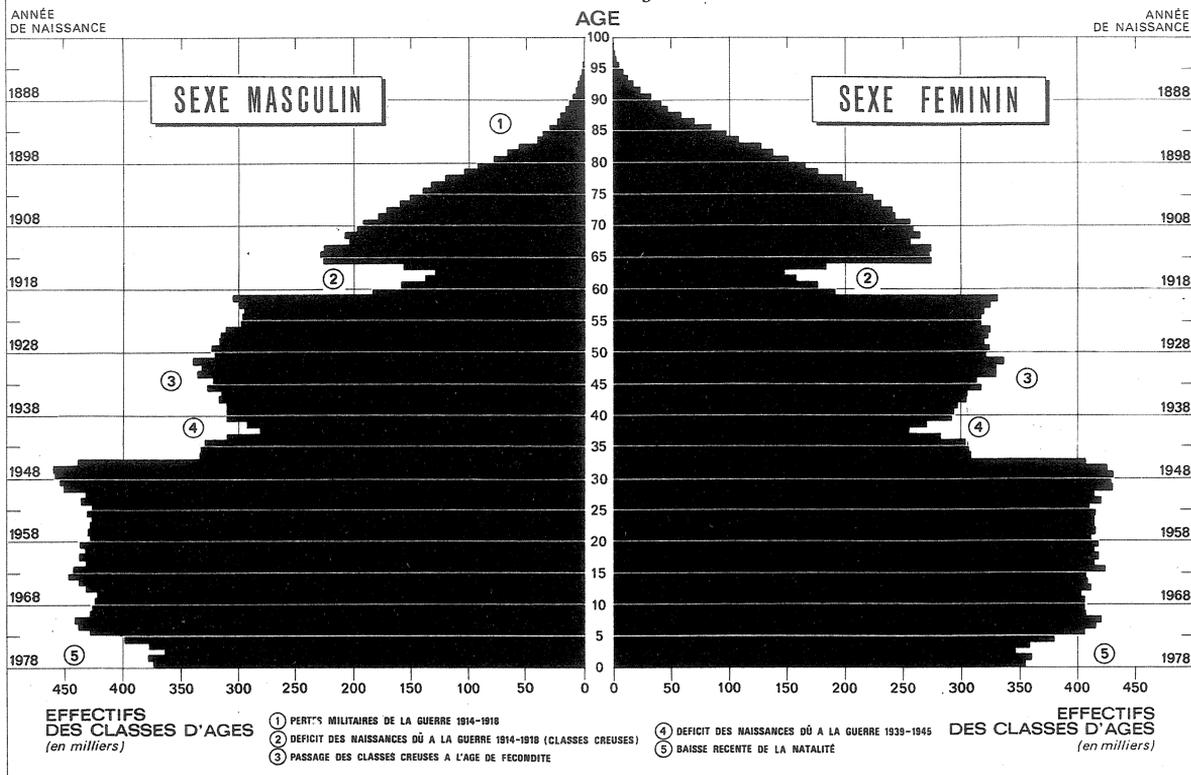
Le nombre de décès en 1978 est estimé à 545 000, soit 10 000 de plus qu'en 1977 (graphique 1). Depuis 1962, le nombre annuel de décès varie très peu : il est toujours compris entre 520 000 (minimum de 1964) et 573 000 (maximum de 1969).

De récentes projections de l'INSEE, établies en postulant une prolongation des tendances récentes de la mortalité, conduisaient à 565 000 décès en 1978, 20 000 de plus que ce qui a été effectivement observé. Cet écart est l'indice d'une nouvelle baisse de la mortalité. Mais ce même calcul avait estimé à 6 000 l'accroissement du nombre de décès prévisible entre 1977 et 1978 du fait du vieillissement de

POPULATION DE LA FRANCE

EVALUATION AU 1^{er} JANVIER 1979

INFO
110 79



Graphique 3. — Pyramide des âges de la France au 1^{er} janvier 1979

Tableau 1

	1974	1975	1976	1977	1978 estimation
Naissances (m)	801	745	720	745	735
Décès (m)	553	560	557	535	545
Excédent naturel (m)	+ 249	+ 185	+ 163	+ 210	+ 190
Solde migratoire (m)	+ 31	+ 25	+ 0	0	0
Variation totale (m)	+ 279	+ 210	+ 163	+ 210	+ 190
Taux de natalité (t)	15,3	14,1	13,6	14,0	13,8
Taux de mortalité (t)	10,5	10,6	10,5	10,1	10,2
Taux de mortalité infantile (r)	14,6	13,6	12,6	11,5	10,6
Somme des naissances réduites (e)	2,08	1,88	1,83	1,87	1,84
Taux brut de reproduction (f)	1,02	0,92	0,89	0,91	0,90
Mariages (m)	395	387	374	368	355
Taux de nuptialité (t)	7,5	7,3	7,1	6,9	6,7
Population (1) (m)	52 600	52 810	52 973	53 183	53 373
Môias de 20 ans (1) %	32,1	31,8	31,4	31,1	30,7
65 ans et plus (1) %	13,4	13,5	13,6	13,8	13,9

(m) : milliers (t) : taux pour 1 000 habitants (r) : taux pour 1 000 naissances
(e) : enfants pour une femme (f) : fille pour une femme.

(1) En fin d'année.

la population. Qu'il ait été un peu plus fort semble lié au retour à des circonstances moins exceptionnelles qu'en 1977, où il n'y avait pas eu d'épidémie de grippe.

Le nombre de décès d'enfants de moins d'un an, inférieur à 10 000 depuis 1976, est de l'ordre de 7 800 en 1978. Ainsi, la mortalité infantile poursuit sa baisse régulière et remarquable : en 1968, le taux de mortalité infantile était un peu supérieur à 20 pour 1 000 naissances vivantes. Depuis, le taux a baissé chaque année d'environ 1 point, si bien qu'en 1978 il est estimé à 10,6. Des taux inférieurs à 10 pour 1 000 ne sont observés qu'en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas et au Japon (1).

Accroissement et composition de la population

Le solde migratoire, toujours mal connu, est actuellement très faible en raison de la situation économique et des restrictions réglementaires apportées à l'immigration. Le flux actuel d'immigrants, surtout composé de réfugiés du Sud-Est asiatique et du Liban, est fort mince et peut être compensé par le retour d'immigrés dans

(1) A ces faibles niveaux d'ailleurs, les comparaisons deviennent difficiles en raison de différences dans l'enregistrement des mort-nés.

leur pays d'origine et l'émigration de quelques Français. C'est pourquoi l'INSEE estime prudemment que le solde migratoire en 1977 et 1978 est nul.

Dans ces conditions, l'accroissement total de la population coïncide avec l'excédent des naissances sur les décès, soit 190 000 en 1978, 0,36 %, du même ordre que celui constaté depuis 1975. Ce chiffre porte à 53 373 000 l'estimation de la population de la France au 1^{er} janvier 1979. La répartition de la population en groupes d'âges (graphique 3) continue de se modifier comme il était prévu. La proportion de jeunes diminue : 30,7 % de moins de 20 ans contre 34,1 % lors du maximum de 1966. Elle se rapproche peu à peu du minimum historique de 1946, 29,5 %, qu'elle pourrait atteindre et dépasser en 1983, si la fécondité demeure au voisinage des faibles valeurs actuelles. Quant à la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus, elle atteint maintenant 13,9 %, mais va s'arrêter provisoirement de s'accroître en 1980 quand la première classe creuse, celle de 1915, atteindra 65 ans. La répartition par âges de la population est actuellement très défavorable à l'emploi des jeunes, puisque le nombre des 16-20 ans passe par un maximum (il commencera à décroître en 1982) au moment où celui des 60-64 ans est exceptionnellement faible.

Michel Louis LÉVY

ADMINISTRATION

La réforme communale en Allemagne fédérale (*)

La carte communale de l'Allemagne fédérale a été bouleversée, principalement entre 1971 et 1976, par un formidable mouvement de concentration : à coup d'incitations financières, nombre de communes ont été annexées ou ont fusionné. De 22 250 à la date du dernier recensement (27.5.1970), leur nombre est tombé, au 30.6.76 à 10 718. Plus d'une commune sur deux a disparu. Le tableau ci-contre, dressé à partir des éditions 1971 et 1977 de l'Annuaire statistique fédéral, permettra de mesurer les disparitions de communes de moins de 5 000 hab. et la relative stabilité numérique des municipalités de plus de

100 000 hab. La comparaison est d'autant plus intéressante et facile que la population totale est restée arithmétiquement stable. Il est à noter que certaines grandes villes ont réussi des annexions (Cologne, Bonn, etc.) ; malgré cela, les villes des tranches supérieures ont peu progressé, ce qui traduit de fréquentes déperditions démogra-

phiques des cœurs d'agglomération. En revanche, les municipalités moyennes, comprises entre 5 000 et 100 000 hab., qui ne regroupaient que 37,8 % de la population en 1970, en rassemblent désormais la moitié (48,3 % en 1976), et par leur dynamisme effectif, et par jeu des fusions.

P. RIQUET

Classe de population (en milliers)	Nombre de communes		Population totale (en milliers)		Pourcentage	
	1970	1976	1970	1976	1970	1976
moins de 0,5	9 881	3 066	2 665	846	4,3	1,3
0,5 - 2	8 792	3 972	8 653	4 158	14,1	6,9
2 - 5	2 249	1 713	6 899	5 419	11,2	8,9
5 - 20	1 275	1 504	11 770	14 608	19,1	23,8
20 - 50	229	310	7 143	9 330	11,6	15,2
50 - 100	64	85	4 373	5 703	7,1	9,3
100 - 200	31	36	4 134	4 825	6,7	7,8
200 - 500	18	20	5 261	5 737	8,6	9,3
plus de 500	11	12	10 611	10 888	17,3	17,7
Total	22 550	10 718	61 508	61 512	100,0	100,0

(*) Repris de *L'espace géographique*, juillet-septembre 1978, p. 168 (Doïn, éditeurs).